



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Centres de tri : Finistere

Question écrite n° 31599

Texte de la question

M Andre Lajoinie alerte M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation faite au centre de tri automatique de Quimper. En effet, ce centre ultra moderne, inaugure le 20 avril dernier, se trouve menace, voire condamne dans sa vocation du tri-courrier du sud Finistere par des orientations qui seraient definies au niveau de votre ministere. La totalite du courrier lettres pourrait etre traite a Brest-centre de tri des le debut de 1991. Si cela devait etre confirme, il s'agirait d'une decision tres grave car ce centre performant et moderne represente un investissement de 4 milliards, d'une part, et que, d'autre part, Quimper et le sud Finistere representent un pole et une realite economiques importants, et que dans ce departement aussi excentre deux centres de tri se sont toujours reveles indispensables et efficaces. Il est evident que ces deux centres de tri, celui de Quimper et celui de Brest, repondent a la necessite d'amelioration du service public. Il lui demande quelles mesures il compte prendre afin que le centre de tri automatique courrier de Quimper continue de vivre et de se developper afin d'assumer sa mission de service public.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Finistere est un des rares departements a etre dote de deux centres de tri et le seul a leur donner encore la meme vocation. Cela tient a des raisons historiques liees pour l'essentiel a la configuration des axes ferroviaires et a la partition du departement en deux zones postales. Or, la desserte de la Bretagne vient de connaitre une mutation avec la creation d'un train poste autonome rendue necessaire par la mise en service du TGV Atlantique. En 1992, une profonde reorganisation du reseau aerien de nuit permettra, a partir de l'escale de Brest, d'atteindre tous les departements du territoire en J + 1 (contre 18 actuellement), via une plate-forme d'echanges qui sera creee a Roissy. Il est donc normal que les responsables etudient toute solution susceptible d'ameliorer la qualite de service offerte, en adaptant le reseau de transport et les centres de tri concernes. Les etudes menees conduisent a reequilibrer les missions des centres de tri finisteriens en dediant le centre de Brest au tri du courrier lettres et plis, et celui de Quimper au traitement des autres envois, notamment de la messagerie. Un equipement nouveau pour le tri des paquets y serait installe. La machine de tri des lettres actuellement a Quimper serait, apres etude, redepotee dans un centre de la region Bretagne. Ainsi, les projets en cours d'examen conduisent a optimiser les deux centres existants, mais il n'est en aucun cas question de fermer l'un d'entre eux. Tous deux continueront a concourir avec des attributions mieux centrees au developpement du service public, pour une meilleure desserte du departement du Finistere.

Données clés

Auteur : [M. Lajoinie Andr?](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31599

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 1990, page 3330